ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE LAAYOUNE
CONSEIL PROVINCIAL

Avis d'achat sur bons de commande

N°03/2026

Le président du Conseil Provincial de Laâyoune procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :**Achat de produits désinfectants** au profit des services du Conseil Provincial de Laâyoune au titre de l'Année 2026.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation de prestations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Eau de Javel Ace Classic 2.5l au similaire		Bouteil	1200	**liste des informations justifiants les capacités et les qualités du concurrents -Module 9 -Attestation fiscale ne dépassant pas une année -Attestation de la CNSS ne dépassant pas une année . - Coution bancaire**
2	Triple Action Vitre Pistolet Ajax 750 ml au similaire		Bouteil	180	
3	Air Frechener Parfum Fraicheur Lavande Happy Day 400 ml au similaire		Unité	150	
4	Happy Day SKU :61111263791254 au similaire		Unité	150	
5	Insecticide double action ORO 500ml au similaire		Unité	180	
6	INSECTICIDE LIQUIDE ZENTEK 500 ML au similaire		Unité	170	
7	Nettoyant Sol Sans Javel Citron Ace 1L au similaire		Bouteil	150	
8	Lave-vitres flacon 750 ml -AJAX au similaire		Bouteil	150	
9	Zentek Anti-moustique double usage , diffuseur électrique + recharge de liquide au similaire		Unité	180	
10	Recharge Diffuseur Automatique Bouquet Blanc Air Wick Freshmatic Max 250 ml au similaire		Bouteil	200	
11	Gel WC détartrant 750 ml -ACE au similaire		Bouteil	150	

- **Lieu d'exécution** : A l'annexe du Conseil Provincial de Laâyoune.
- **Date de livraison de la prestation** : A. compter du…18 NOV 2026….
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents : …13 NOV 2026 à 12:00**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N.B -LE PRESTATAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT DEPOSE LES DOCUMENTS DE GARANTIES EXIGES **24 HEURS AU PLUS TART APRES LA CONFIRMATION DE L'ATTRIBUTION DU BON DE COMMANDE AU SIEGE DU CONSEIL PROVINCIAL DE LAAYOUNE** .

Royaume du Maroc
Conseil Provincial

Président du Conseil Provincial

Mouloud ALOUAT

09 NOV 2020